

BILAN À 2 ANS

2017 • 2019

Missions pour le quinquennat

Renforcer l'inclusion numérique des Français qui en sont éloignés

Dématérialiser les services publics dans un souci de qualité et de simplicité, au service des citoyens

Soutenir l'émergence de leaders technologiques

Doter la France d'une stratégie en matière d'intelligence artificielle

Déployer un plan ambitieux en faveur de la transformation numérique des TPE / PME

Bâtir une régulation équilibrée du numérique

Les actions en quelques mots

Service public numérique de qualité pour tout et pour tous

Accompagnement et montée en compétences numériques

Souveraineté économique et technologique

Création d'emplois par de nouvelles entreprises

Transformation numérique

Protection des citoyens et des entreprises françaises en ligne

RENFORCER L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES FRANÇAIS QUI EN SONT ÉLOIGNÉS

Une **stratégie nationale** pour répondre de manière pérenne aux enjeux de l'illelectronisme avec 4 axes de travail :

- Former les personnes autonomisables (notamment grâce au Pass numérique)
- Outils les aidants, notamment pour faire à la place des déconnectés (travailleurs sociaux, bénévoles, agents de service public, etc) et faire monter en gamme les réseaux locaux
- Accélérer et déployer des outils concrets à impact pour donner des capacités supplémentaires aux acteurs qui œuvrent au quotidien pour cette inclusion
- Soutenir le déploiement d'actions locales (documenter pour favoriser le partage de bonnes pratiques) en donnant les capacités aux territoires de faire

Lancement du Pass numérique en mars 2019 : il donne droit aux personnes vulnérables d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés et référencés, à des services d'accompagnement numérique avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur. L'Etat mobilise des moyens aux côtés des collectivités territoriales et a lancé un appel à projets

Rendre visible, lisible et plus performante l'offre de médiation numérique sur le territoire : pour permettre aux Français d'être accompagnés partout par un "numérique de proximité" (tiers-lieux, espaces publics numériques, MFS, etc) :

- L'Etat a mis en place une plateforme pour les collectivités qui agrège ressources, outils et bonnes pratiques : <https://territoires.societenumerique.gouv.fr>
- 10 "Territoires d'actions pour un numérique inclusif" ont été labellisés pour conseiller, mettre en réseaux, documenter et valoriser les initiatives locales
- Le financement par la Caisse des dépôts de « têtes de réseaux » (les Hubs) de la médiation numérique en appui des territoires, qui devront recenser, conseiller et outiller les acteurs de terrain pour accueillir et dispenser des ateliers numériques partout sur les territoires

Construction en cours, avec une startup d'Etat, d'un outil de type « Aidants Connect » : pour sécuriser le « faire à la place », une solution rassurante à la fois pour l'aidant et l'utilisateur : elle permettra une connexion sécurisée par un professionnel habilité préalablement qui sera amené à faire des démarches administratives en ligne à la place d'une personne ne parvenant pas à les faire seule

10 millions d'utilisateurs

au 1er juillet 2019

62% de démarches dématérialisées

dont 90% en volume d'usage

Les mesures concrètes

8 mois de concertation, 76 réunions de travail, 150 auditions, 25 ateliers de travail

dans tous les pays

10 millions d'€ mobilisés par l'Etat

pour cofinancer le déploiement de Pass numériques avec les collectivités territoriales

47 collectivités ont répondu à l'appel à projet

et vont recevoir ce financement de l'Etat

5 millions d'€ de financements de la Caisse des dépôts

pour la médiation numérique

DÉMATÉRIALISER LES SERVICES PUBLICS DANS UN SOUCI DE QUALITÉ ET DE SIMPLICITÉ, AU SERVICE DES CITOYENS

En parallèle de l'effort de dématérialisation, mise en place d'un suivi régulier de la qualité des services publics en ligne : lancement en juin 2019 d'un tableau de bord public, mis à jour tous les trimestres des 250 démarches les plus utilisées par les usagers, et la mesure de leur qualité, déploiement du bouton « MonAvis » sur les 250 démarches les plus utilisées d'ici la fin de l'année 2019

Renforcement du déploiement de FranceConnect : présence du bouton FranceConnect obligatoire pour toute nouvelle démarche, à partir du 1er avril 2018, doublement des utilisateurs de FranceConnect en 1 an

SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE LEADERS TECHNOLOGIQUES

Une offre de financement renforcée pour les start-ups : en particulier pour leur permettre de réaliser des levées de fonds conséquentes (supérieures à 50 M€) et pour les start-ups de la deep tech :

Mobilisation d'argent public pour faire émerger des fonds de capital-risque français capables de financer des levées de fonds de start-ups supérieures à 50 M€ : lancement du fonds de fonds FPMC3 géré par Bpifrance (400 M€), partenariat entre Bpifrance et son équivalent allemand, la KfW, pour des co-investissements en fonds de fonds (250 M€), et lancement par le FEI du programme VentureEU (400 M€)

Promotion de la France auprès d'investisseurs étrangers, en particulier à travers une visite d'étude annuelle (le « Scale-up Tour ») mobilisant le Président de la République

Élargissement de la cible du emploi aux fonds d'investissement du dispositif d'apport-cession pour encourager les entrepreneurs ayant vendu leur entreprise à redonner à l'écosystème

Lancement du « Plan Deep Tech », opéré par Bpifrance. Il a pour ambition de soutenir 1 500 startups deep tech d'ici 5 ans, en mobilisant 800 M€ vers le financement de l'amorçage et de l'accélération des jeunes pousses en sortie de laboratoire, et en investissant 1,3 Md d'€ de façon directe et indirecte au capital de ces startups, afin de les aider à se développer

Un réservoir de talents élargi pour les start-ups : élargissement et assouplissement du French Tech Visa pour accueillir plus de talents étrangers, lancement du programme French Tech Tremplin pour attirer les talents issus de la diversité vers l'écosystème technologique

Un environnement réglementaire et administratif plus favorable aux start-ups : suite au « Tour des start-ups », mise en œuvre de 100 mesures transversales ou sectorielles, notamment de nature législative et réglementaire, pour favoriser la croissance des start-ups (réduction du nombre de seuils sociaux et « gel » pour 5 ans du seuil en cours, simplification du parcours des chercheurs et entrepreneurs, renforcement et flexibilisation du brevet français, création d'un guichet unique des achats de l'Etat). Création d'un réseau de correspondants start-ups dans une quarantaine d'administrations et services publics pour assurer la mise en œuvre de mesures en faveur des start-ups et le suivi de difficultés rencontrées par nos start-ups les plus prometteuses (Pass French Tech)

1,5 milliard d'€ d'investissement sur l'intelligence artificielle

entre 2018 et 2022 :

555 millions d'€ pour le volet recherche
390 millions d'€ pour le volet économique
400 millions d'€ pour les armées
73 millions d'€ pour la transformation publique

80 millions d'€ consacrés au hub de données de santé

HealthData Hub

5 milliards d'€ de levées de fonds prévues par les startups françaises

en 2019 (3,6 Mds d'€ en 2018, 2,5 Mds d'€ en 2017)

15 levées de fonds de start-ups supérieures à 50 millions d'€

au premier semestre 2019 (contre 12 en 2018 et 6 en 2017)

7 licornes françaises

(start-up non cotée valorisée plus d'un milliard de dollars) dont 4 le sont devenues depuis 2017 (Deezer, Doctolib, Ivalua et Meero)

419 bénéficiaires du French Tech Visa en 2018

(avant son extension en mars 2019) : 168 en 2017

15 millions d'€ de dotation

pour le programme French Tech Tremplin

DOTER LA FRANCE D'UNE STRATÉGIE EN MATIÈRE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La stratégie française d'intelligence artificielle : présentée par le Président de la République le 29 mars 2018, elle fait suite à la mission de Cédric Villani, dont le rapport constitue l'inspiration principale de la stratégie :

Trois axes principaux : développer un écosystème de talents ; encourager la diffusion de l'intelligence artificielle dans l'économie et l'administration ; animer un débat éthique

Lancement d'un hub des données de santé (HealthData Hub), guichet unique assurant un accès simplifié aux données de santé, facilitant l'expérimentation dans le domaine de la santé

DÉPLOYER UN PLAN AMBITIEUX EN FAVEUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TPE / PME

Lancement de l'initiative France Num avec les Régions :
pour sensibiliser les TPE et PME françaises aux enjeux du numérique :

Apport d'une solution concrète à chaque TPE/PME pour sa transformation numérique grâce à la plateforme en ligne France Num

Animation d'une communauté des activateurs autour d'une dynamique nationale de transformation numérique en s'appuyant notamment sur les initiatives existantes

Offre de financement pour les projets de transformation numérique des entreprises, sous la forme d'un dispositif de garantie publique destiné à accompagner la distribution, par les banques commerciales, de prêts garantis pour le financement de projets de transformation numérique portés par des TPE/PME, dits « prêts France Num »

100 % des TPE et PME françaises sensibilisées au numérique

en 3 ans

BÂTIR UNE RÉGULATION ÉQUILBRÉE DU NUMÉRIQUE

Mieux responsabiliser les réseaux sociaux en matière de contenus :

Adoption de la loi contre la manipulation de l'information le 22 décembre 2018, créant un devoir de coopération des plateformes dans la lutte contre la diffusion de fausses informations

Mission de janvier à mai 2019 sur la régulation des réseaux sociaux pour comprendre le fonctionnement de leurs outils de modération et de retrait de contenus haineux. Expérimentation conduite avec Facebook et d'autres réseaux

Proposition de loi portée par Laetitia Avia sur la lutte contre les contenus haineux, votée en première lecture par l'Assemblée nationale au mois de juillet 2019 : elle jette les bases d'une supervision des moyens mis en place par les réseaux sociaux pour retirer les contenus haineux manifestement illicites qui sont signalés par des utilisateurs

Lutter contre l'asymétrie des relations entre les plateformes et les entreprises qui passent par leurs services, notamment les TPE-PME

Lancement à l'automne 2018 d'une plateforme permettant aux TPE-PME de signaler les difficultés qu'elles rencontrent avec des plateformes de e-commerce et facilitant le recours à la médiation

Signature en mars 2019, par de nombreux acteurs du e-commerce français, d'une charte visant à améliorer les relations entre les PME et les plateformes

Adoption le 20 juin 2019 du règlement européen sur les relations plateformes-entreprises, chantier initialement impulsé notamment à la demande de la France, qui jette les bases d'une régulation européenne sur ce sujet

À retenir sur les 12 derniers mois

Lancement du Pass numérique

Labellisation de 10 territoires d'actions pour un "numérique inclusif"

Publication d'un tableau de bord de suivi de la qualité des services publics pour les usagers

Assouplissement et élargissement du "French Tech Visa"

Création d'un réseau de correspondants start-ups dans une quarantaine d'administrations et services publics

Poursuite du déploiement de la stratégie pour l'intelligence artificielle

Lancement de l'initiative "France Num" avec les régions pour sensibiliser aux enjeux du numérique toutes les TPE/PME françaises en 3 ans

Loi contre la manipulation de l'information, créant un devoir de coopération des plateformes dans la lutte contre la diffusion de fausses informations

Adoption le 20 juin 2019 du règlement européen sur les relations plateformes-entreprises

L'impact du grand débat sur notre action

Renforcer la prise en compte de l'avis des citoyens dans la dématérialisation

Simplifier l'accès aux outils d'accompagnement au numérique sur le territoire

Les priorités pour 2019

Mettre en œuvre un plan pour développer les compétences afin de répondre aux offres d'emploi non pourvues dans le numérique et à la transformation numérique des métiers, dans le cadre du "Pacte productif 2025"

Continuer à renforcer l'offre de financement en bout de chaîne pour les start-ups (late stage et cotation), en se fondant sur les conclusions de la mission "Tibi" et dans le cadre du "Pacte productif 2025"

Consolider et faire passer à l'échelle la **stratégie pour un numérique inclusif**

Pérenniser l'observatoire de la qualité des démarches en ligne et y recourir pour piloter leur amélioration progressive

Poursuivre la mise en place de régulations du numérique au niveau national et en faire une priorité à l'agenda de la nouvelle Commission européenne